Plan d'accompagnement pédagogique au CPSI

L'accueil et le suivi des étudiants du CPSI recouvrent un certain nombre de pratiques ancrées dans le fonctionnement de l'établissement et la poursuite de ses missions d'enseignement pour adultes. En effet, s'adressant à un public adulte venant chercher une formation initiale ou continue dans le domaine de la santé, le CPSI a fait de l'accompagnement pédagogique un de ses domaines d'expertise, tant cet accompagnement est essentiel pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre d'un parcours d'étude personnalisé.

De quoi s'agit-il ?

Ce plan d'accompagnement vise à rendre plus lisible l'ensemble des actions mises en place pour soutenir tous les étudiants dans leur parcours, de l'orientation à la guidance, en passant par la lutte contre le décrochage, ou encore l'encouragement des étudiants à la participation dans la vie de l'établissement. Comme précisé ci-dessous, certaines actions concernent ainsi l'ensemble des sections (VAE ; feed-back ; prévention du décrochage, etc.), alors que d'autres sont spécifiquement ciblées sur la section concernant le plus grand nombre d'étudiants : la section du bachelier IRSG[1].

Pour 2026, les objectifs suivants, parallèles aux engagements de notre Charte qualité, sont visés:

- Veiller au bien-être de tous et offrir un environnement convivial et collaboratif favorable au développement personnel ;
- Placer la personne au centre de son projet de formation et proposer une flexibilité organisationnelle qui tienne compte des engagements individuels ;
- Organiser des évaluations équitables et transparentes sur base de compétences légitimées.

Pour mettre en œuvre ce plan, le CPSI prend appui sur l'implication des différentes parties prenantes de l'établissement, en associant les enseignants et les étudiants à la dynamique d'accompagnement[2]. Cette implication de chacun est en effet essentielle au développement de l'autonomie, compétence centrale pour l'atteinte du niveau 6 du cadre de certification de l'enseignement supérieur.
Les moyens mobilisés relèvent de la définition de fonction de certains membres du personnel, de la mise en place d'instances de relais, ainsi que d'espaces de collaboration prenant appui sur les technologies de l'information et de la communication.

Quand ce plan est-il mis en place ?

[1] Etant la formation la plus longue et à l'effectif le plus important que propose l'établissement, le dispositif d'accompagnement mis en place pour les étudiants du cursus IRSG propose quelques actions supplémentaires au dispositif mis en place pour l'ensemble de l'institution.
[2] Les enseignants et formateurs ont, en effet, été invités à co-construire ce plan.

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be
Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

Déployé tout au long du parcours de l'étudiant, ce plan se déroule de l'accueil à la remise des diplômes. De manière chronologique, les moments privilégiés de la mise en œuvre sont les suivants :

- Aux moments de l'accueil des étudiants, lors de l'orientation et en début de cursus
- Lors de démarches de valorisation des acquis de l'expérience
- Lors de soutien et suivi pédagogiques des étudiants, du début du cursus à la remise des diplômes

Ce qui est mis en place

→ En matière d'orientation et d'accueil :

Moment d'accueil en classe pour les nouveaux étudiants, par section, afin de familiariser les étudiants avec l'équipe administrative et les modalités de fonctionnement de l'institution en vue de permettre à l'étudiant d'identifier la personne ressource en cas de difficultés.

Outil étudiants

Il existe un fascicule d'accueil pour les nouveaux étudiants. Ce dernier s'emploie à répondre aux questions que les nouveaux arrivés pourraient se poser (horaire, absences, etc.), afin de faciliter leur intégration dans l'établissement.

Pour les IRSG, rencontre et entretien avec un membre de l'équipe de direction

Lors de l'inscription, les futurs étudiants IRSG s'entretiennent individuellement avec la direction (pour les IRSG) ou avec la direction adjointe (pour les IRSG « brevetés ») du CPSI afin d'expliciter leur projet de formation, d'identifier leurs ressources potentielles et les freins éventuels. C'est également l'occasion d'un échange sur le futur métier (contexte, débouchés, etc.), sur les ressources et outils proposées par le CPSI et sur ce qui contribue à la qualité du « vivre ensemble » dans l'établissement.

Journée d'accueil pour les étudiants IRSG

La direction adjointe, accompagnée de la coordinatrice des stages, organise une journée d'accueil afin de familiariser les étudiants avec l'équipe administrative (chaque intervenant présente sa mission et son rôle au sein du CPSI), de présenter le dossier pédagogique, d'échanger sur les compétences attendues d'une infirmière, etc. A cette occasion, des étudiants de Bloc2 viennent rencontrer les nouveaux venus et partager leur expérience.

→ En matière de VAE :

En vue de l'admission aux études via la valorisation des savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle, le CPSI organise un **accompagnement visant à informer l'étudiant sur la procédure à suivre** (précisée dans le règlement des études), **et à faciliter ses démarches**.
Ainsi, le responsable de l'accompagnement des étudiants est en charge de la gestion des demandes en matière de VAE.

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be
Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

Il existe un document informatif sur le sujet à destination des étudiants ainsi qu'un dossier (téléchargeable) sur notre site. Ce dernier, une fois complété, est analysé et accompagné d'un entretien complémentaire en vue de guider l'étudiant dans ses choix pédagogiques.

→ En matière de remédiation :

Unités de guidance (calculs de dose, etc.)

Ponctuellement et en fonction des besoins des étudiants, des unités de guidance sont organisées sur des acquis d'apprentissage précis.

Feed-back post-évaluations

Les étudiants ont la possibilité de consulter leurs copies à des moments définis et annoncés. Ils peuvent par ailleurs prendre contact avec l'enseignant via l'adresse mail CPSI afin de fixer un rendez-vous. Les enseignants peuvent également compléter une fiche de liaison (annexée à la copie d'examen) où ils explicitent les lacunes éventuelles.

Remédiations

Des remédiations sont ponctuellement proposées par les formateurs qui constatent des difficultés récurrentes pour plusieurs étudiants (exemple : midi de consultation des rapports de stage afin d'échanger sur les pistes d'amélioration et la compréhension des difficultés rencontrées). L'évaluation continue est également une préoccupation de nos formateurs. Tout au long de l'apprentissage, des temps d'évaluation formative formels et/ou informels sont proposés et peuvent faire l'objet d'un temps de remédiation au sein du cours.

→ En matière de prévention de l'absentéisme et du décrochage :

Le responsable de la gestion des étudiants exerce une veille préventive en ce qui concerne l'absentéisme. En cas d'absences récurrentes sans justification, les étudiants sont avertis par courrier et invités à faire part de leurs difficultés éventuelles (combinaison avec la vie professionnelle, etc.).

→ En matière de soutien et de suivi pédagogique :

Entretiens d'orientation et conseils pédagogiques auprès de la direction (pédagogique) adjointe

Une des missions de la direction adjointe est d'accompagner (réorientation, régulation, etc.) et de conseiller les étudiants tout au long de leur parcours.

Souplesse organisationnelle dans les planifications de stages

Afin de respecter au mieux leurs contraintes et d'aider les étudiants à combiner projet de formation et vie professionnelle, nous proposons une organisation des stages

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be
Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

individualisée. Les étudiants ont une liberté à la fois sur les moments et sur les lieux de stage, informations qu'ils introduisent eux-mêmes lors de leur demande de planification.

Suivi des étudiants par les enseignants

Chaque formateur dispose d'une adresse mail CPSI sur laquelle les étudiants peuvent les contacter en cas de besoin. Grace à cet email, chaque étudiant peut également être contacté rapidement en cas de besoin.

La plateforme Moodle est également un outil de communication et de suivi.

→ En matière d'aide à la réussite :

Accompagnement de stage

Outre le staff de Maîtres de Formation Pratique, des outils sont disponibles en permanence (versions papiers ou électroniques), ainsi que des moments d'Activités d'Intégration professionnelle, en vue de faciliter la compréhension des attendus de stage (ROI stage, documents de consignes, …) ainsi que le suivi plus individualisé (carnet de route/portfolio de stage).

Accompagnement des Epreuves Intégrées.

L'épreuve intégrée est un moment important pour l'étudiant, celui où il va démontrer l'intégration de ses acquis. Il est accompagné collectivement et individuellement par un chargé de cours de référence. De plus, la direction adjointe veille sur le processus et reste à disposition pour guider tout un chacun lorsque la situation le demande de manière plus individuelle.

→ En matière de coordination pédagogique :

Dans les sections (IRSG, Cadres, etc.), la fonction de coordination pédagogique est assurée par la direction adjointe. Des réunions de coordination sont proposées en début d'année et ont pour objectif de prendre connaissance des résultats des évaluations de fin de cours des étudiants et de réfléchir aux améliorations potentielles, d'accueillir et d'intégrer les nouveaux formateurs, de revisiter les acquis d'apprentissage de chaque unité d'enseignement et de vérifier qu'ils sont bien tous évalués, de faciliter un échange pédagogique autour des critères d'évaluation, des méthodes pédagogiques à privilégier, des actualisations éventuelles à apporter (répartition des heures d'autonomie qui a du sens : nouveauté législative, etc.).

Dans les formations courtes, il existe des coordinateurs de formation qui sont le plus souvent des experts de terrain dans la discipline (stérilisation, soins de plaies, etc.) et qui sont sensibilisés aux aspects pédagogiques. Ils travaillent en collaboration avec la direction adjointe si besoin (révision d'un dossier pédagogique, etc.).

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be
Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

La fonction de délégués étudiants

Les délégués étudiants ont un rôle d'interface entre les étudiants et la direction, l'équipe administrative et/ou l'équipe pédagogique. Ils exercent en quelque sorte une veille permanente en communiquant aux acteurs concernés des avis, propositions ou demandes collectives d'ordre pédagogique (organisation des examens, rythme scolaire, etc.).

→ En matière d'accompagnement de la vie étudiante :

Le Comité Qualité

La participation des étudiants au Comité Qualité facilite la mise en œuvre de projets qui répondent aux besoins des étudiants. De plus, la coordinatrice qualité est directement à l'écoute des besoins ou demandes des étudiants et joue un rôle de relais en la matière.

La Plateforme Moodle

Cette plateforme permet aux étudiants de gérer de façon autonome et à distance les supports de cours (syllabus, portefeuille de lectures, etc.), d'accéder à des ressources pédagogiques complémentaires (articles, vidéos, etc.), de bénéficier d'exercices complémentaires (calculs de dose, etc.) et de déposer des devoirs, des travaux ou de présenter des examens.

La Convention d'accès aux bibliothèques

La consultation de la littérature scientifique et l'accès aux données probantes est un incontournable dans la formation des infirmiers. Les étudiants du CPSI ont accès à une série de bibliothèques universitaires et de Hautes Ecoles. La liste des bibliothèques partenaires se trouve sur le site Internet du CPSI.

L'Enseignement inclusif

Au vu de la spécificité de nos sections et formations (soins infirmiers, etc.), nous avons peu de demandes émanant de personnes ayant des besoins spécifiques en matière d'infrastructure ou autres.

Nous avons accueilli dans l'une ou l'autre de nos formations des étudiants accompagnés de chiens entraînés et formés à l'accompagnement des personnes âgées en maisons de repos ; l'objectif étant notamment de familiariser les chiens avec différents types d'environnements.

→ En matière d'aide sociale :

Aspects financiers

Facilités de paiement (plan d'étalement, mobilisation des ressources en partenariat avec les CPAS, les services sociaux, etc.)

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be
Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

Présentation du dispositif selon les personnes ressources, le moment de mise en œuvre et le public concerné

Ressources humaines impliquées dans le dispositif	**Moment de mise en œuvre du dispositif**	**Public concerné**
Direction	Au moment de l'inscription des étudiants Tout au long du parcours des étudiants	Tous les étudiants potentiellement
Direction adjointe/ Personne de référence pour le Plan d'accompagnement	Inscription Tout au long du parcours des étudiants	Tous les étudiants potentiellement
Responsable de l'accompagnement des étudiants - VAE	Tout au long du parcours des étudiants	Tous les étudiants potentiellement et les prospects
Responsable de la gestion des étudiants	Inscription Tout au long du parcours des étudiants	Tous les étudiants potentiellement
Maître de formation pratique	Périodes de stages	Les étudiants inscrits dans l'unité de stage
Coordination de stages	Tout au long de l'année	Tous les étudiants des unités de stage
Coordination qualité	Journées d'accueil Réunions du Comité Qualité	Tous les étudiants potentiellement – contacts plus récurrents avec les délégués et/ou les étudiants impliqués dans le Comité Qualité
Délégués étudiants	-À tout moment, lorsque des demandes pédagogiques collectives sont à relayer -Réunions du comité qualité	Les étudiants du niveau et de la formation pour lesquels ils sont délégués
Formateurs	Tout au long des cours dont ils ont la charge	Les étudiants inscrits dans les unités où ils ont une charge d'enseignement

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be
Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be
Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039